

REPUBLIQUE FRANCAISE

DOSSIER n°DP01607323W0023

Date de dépôt : 09/03/2023

Demandeur : Monsieur MOTY Joël

Pour : Abri pour poney

Adresse terrain : 1 Chez Tabourin

16210 CHALAIS

Commune de CHALAIS

Affaire suivie par : Aude BAUDRY  
Service urbanisme CDC4B  
iads@cdc4b.com

**Le Maire**  
à Monsieur MOTY Joël  
1 Chez Tabourin  
16210 CHALAIS

**Objet : décision tacite d'opposition**

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de déclaration préalable le 09/03/2023, pour un projet d'abri pour poney, sur un terrain situé 1 Chez Tabourin 16210 CHALAIS.

Vous avez reçu un courrier en date du 30/03/2023 vous informant qu'il manquait des pièces à votre dossier. Ce courrier vous indiquait également :

- Que vous deviez adresser ces pièces à la mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception du courrier,
- Que si votre dossier n'était pas complété dans ce délai, votre déclaration ferait l'objet d'une décision tacite d'opposition

Je vous informe que le délai de 3 mois pour compléter votre dossier étant écoulé depuis le 03/07/2023, votre déclaration préalable ci-dessus référencée fait l'objet d'une décision tacite d'opposition depuis cette date, comme indiqué dans le courrier du 30/03/2023.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à CHALAIS, le 6/07/2023

Le Maire

Joël BONIFACE

